

## **Canton de Salbris.**

Ce canton renferme huit communes. Six ont des écoles publiques. Une autre, Tremblevif<sup>1</sup>, a une école privée. Celle d'Orsay n'a ni instituteur ni institutrice.

### **Salbris.**

Le Sieur Loiseau qui dirige l'école de Salbris est un instituteur recommandable par d'excellentes qualités. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'école pour être prévenu en sa faveur. À voir l'ordre, la tenue, la propreté qui y règnent, on comprend que l'instituteur est entièrement dévoué à ses devoirs. Les élèves sont dociles, obéissants, ils respectent le maître qui a un extérieur digne et imposant. Quant aux résultats, ils sont assez satisfaisants. Le Sieur Loiseau est un modèle à proposer pour la conduite et la moralité ; il est bon père, bon époux, et nous aimerions rencontrer beaucoup de pareils.

Outre l'école publique, la commune de Salbris a une école privée de filles tenue par Mlle Chandon. Cette institutrice paraît avoir reçu une excellente éducation. Elle a de la capacité, de l'intelligence, ses élèves sont bien tenues, l'instruction est satisfaisante. La commune doit s'estimer heureuse d'avoir une pareille école.

### **Marcilly-en-Gault.**

La commune de Marcilly est essentiellement ennemie de l'instruction et par conséquent de l'école. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'elle a pu être fondée, ce n'est aussi qu'avec beaucoup de peine qu'elle se conserve. On veut à force de mauvais vouloir dégoûter l'instituteur. Aussi l'école est-elle peu fréquentée et l'instruction pour ainsi dire nulle. Cependant le Sieur Poupardin ne manque pas de bonne volonté, mais il est aujourd'hui complètement découragé.

### **Pierrefite.**

La commune de Pierrefite est assez portée pour l'instruction. Les enfants fréquentent volontiers l'école. L'instituteur se recommande par sa bonne qualité. Il a de l'intelligence, assez de capacité, ses élèves travaillent. Leur tenue et leurs progrès sont satisfaisants. Le Sieur Tessier est précieux pour cette commune. Il sait s'y rendre utile, non seulement sous le rapport de l'instruction, mais encore sous beaucoup d'autres. Sa conduite et sa moralité ne laissent rien à désirer.

### **Selles Saint-Denis.**

Cette commune, après Romorantin, est la plus importante non seulement du canton, mais encore de l'arrondissement. Si les enfants de l'âge de 5 à 12 ans qui peuvent recevoir l'instruction fréquentaient l'école, on compterait 143 garçons et 159 filles ; mais quand on pense que l'instituteur peut à peine réunir 46 garçons et 31 filles, on ne peut que voir avec douleur une telle insouciance de la part des parents. Il est vrai de dire que le Sieur Lelièvre est bien peu capable d'inspirer de la confiance. Ce vieil instituteur qui n'a aucune espèce d'instruction ni de capacité, tient à son ancienne

---

<sup>1</sup> -Saint-Viâtre aujourd'hui.

routine qu'il trouve préférable aux nouvelles méthodes ; il est trop âgé pour changer sa manière d'enseigner. Aussi, qu'en résulte-t-il ? C'est que les enfants sont de l'ignorance la plus profonde, c'est que la lecture est mauvaise, l'écriture sans principes et le calcul sans raisonnement. Ce serait un bonheur pour la commune que l'instituteur qui n'a pas besoin de sa place donnât sa démission.

### **Souesmes.**

L'école de Souesmes est nouvelle. Cette commune, toujours privée d'instruction et désespérant de jamais avoir un instituteur breveté, s'est décidé à accueillir le Sieur Rousseau pourvu d'une autorisation provisoire. Cet homme qui est loin d'avoir les connaissances exigées aujourd'hui peut néanmoins satisfaire au plus pressant besoin de la commune. Il a du zèle, du goût pour ses fonctions, il en remplit les devoirs avec exactitude. Son école est bien tenue, et les résultats assez satisfaisants. Pour la manière de diriger les enfants, il y a beaucoup d'instituteurs brevetés qui ne valent pas le sieur Rousseau.

### **Theillay.**

La commune est trop disséminée pour que l'école puisse jamais y être prospère. Aussi tous les instituteurs qui s'y sont succédé n'ont pu réussir. Peut-être pourrions-nous ajouter qu'ils n'avaient pas les qualités désirables pour inspirer la confiance, le dernier surtout. Son successeur, M. Butard, l'instituteur actuel, est bien capable de remonter cette école, s'il veut s'en donner la peine, car il a de la capacité et de l'intelligence. Jusqu'à présent, il n'a pu obtenir que peu de résultats, en raison du petit nombre des élèves.

### **Tremblevif.**

Quel que soit l'endroit où le sieur Augis exerce, on peut compter que l'école sera prospère. Tous les instituteurs qui l'ont précédé à Tremblevif n'ont pu y réussir, et force leur a été d'abandonner la place. Aujourd'hui l'école est dans un état très satisfaisant. Sa tenue en est excellente et les résultats remarquables. Quand on connaît le sieur Augis, on n'en est pas étonné, car c'est un homme très capable, très intelligent, et qui possède au plus haut point l'aptitude de l'enseignement.

### **Comités locaux.**

Les comités locaux de ce canton se distinguent par une indifférence et une nullité complètes.

### **Maisons d'école.**

Des huit communes de ce canton, aucune n'est propriétaire de sa maison d'école. À l'exception de Salbris qui a quelques intentions favorables pour construire, aucune n'a paru seulement encore penser qu'il faudra un jour se conformer à la loi.